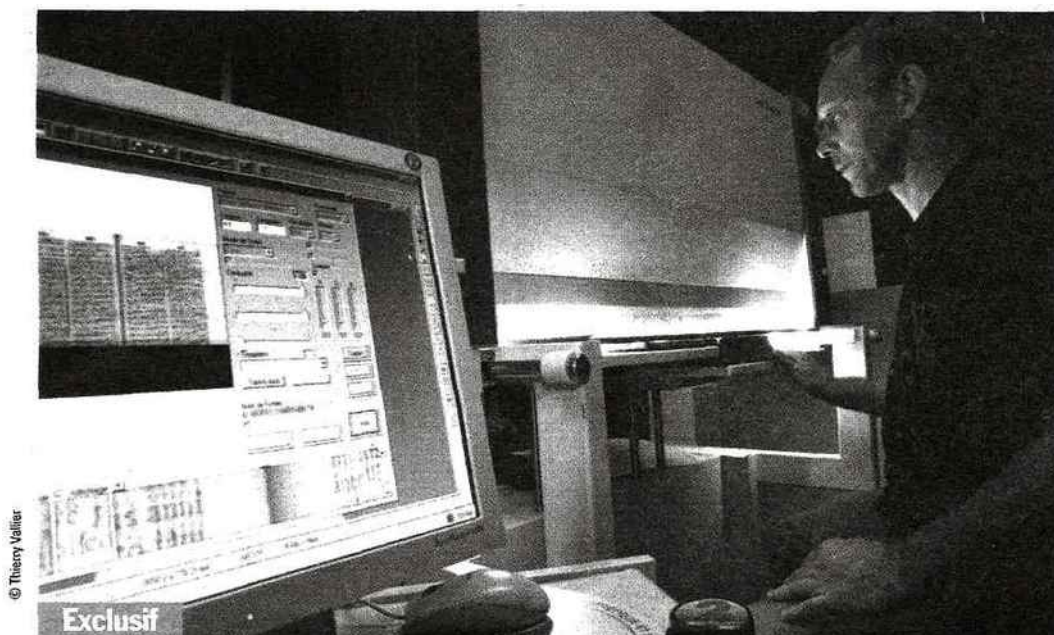


Blog géant, accord avec Google

La BM à fond sur internet !

La bibliothèque municipale de Lyon s'engage à fond sur internet ! Alors qu'une négociation est en cours avec Google pour la numérisation de ses fonds, la BM crée un blog géant et invite les Lyonnais à laisser les traces d'une journée de vie pour les générations futures. Elle s'interroge ainsi sur les passionnantes transformations de la mémoire à l'ère du numérique.



© Thierry Vallier

Exclusif

Bientôt un accord avec Google ?

Lyon sera-t-elle la première bibliothèque française (hors BNF) à basculer pleinement dans l'ère numérique en livrant 500 000 de ses ouvrages sur internet ? L'opportunité est exceptionnelle et la réponse désormais imminente. La Ville de Lyon étudie en effet actuellement l'offre "extrêmement précise" du géant américain Google, prêt à déboursier 60 millions d'euros en dix ans pour numériser 500 000 documents de la bibliothèque lyonnaise. Seule contre-partie : Google sera libre d'exploiter une copie numérique de ces ouvrages. Le dossier pourrait passer en commission d'appel d'offres en décembre et être soumis à l'approbation du Conseil municipal de Lyon en janvier. "De mon point de vue, l'offre est satisfaisante et le cahier des charges béton.

Je considère qu'il faut y aller !" assure Patrice Béghain, adjoint à la culture et au patrimoine de Lyon, qui déplore toute opposition idéologique sur ce sujet. Pour lui, pas de risque de "privatisation" des trésors de la bibliothèque lyonnaise par un géant du capitalisme mondial, comme certains pourraient le craindre. Au contraire ! Les documents sont tous tombés dans le domaine public, donc libres de droit et de toute forme d'utilisation. Surtout, l'offre de Google permettrait à la bibliothèque lyonnaise de livrer l'essentiel de ses ouvrages au plus grand nombre, via internet. Et sans attendre des fonds publics qui, pour l'instant, sont accaparés, à Paris, par la seule Bibliothèque Nationale de France...

■ Anne-Caroline Jambaud

Inviter les Lyonnais à écrire collectivement l'histoire d'un jour, saisir un instantané de la ville et de la vie de ses habitants, et le conserver pour les générations futures, c'est une initiative originale de la Bibliothèque municipale de Lyon.

Le 27 novembre 2007, jour des dix ans de Doc Forum, la BM invite les Lyonnais à devenir "chroniqueurs d'un jour" sur le blog www.27novembre2007.fr. Récit de la journée, anecdote, poème, billet d'humeur, photo, coup de gueule, dessin d'enfant... Toutes les contributions sont acceptées - mais modérées par une équipe veillant au respect de la loi -, consultables sur le site de la BM et conservées pour l'avenir. "On avait envie de sensibiliser le grand public à la question de la production et de la conservation de la mémoire numérique" explique Sandrine Chaumel. La responsable du marketing à la BM s'est inspirée de l'événement "one day in history" organisé en Angleterre en 2006 pour concevoir ce blog d'un jour qui sera "lissé en témoignage pour les petits hommes verts de l'an 3007". Pour

Patrick Bazin, directeur des bibliothèques municipales de Lyon, les nouvelles technologies nous poussent vers "un nouveau modèle de socialisation de la mémoire qui reposera en grande partie sur la participation des gens". Via internet, chacun devient en effet acteur et producteur d'une mémoire qui s'élabore collectivement et en continu. "La tradition qui s'appuie sur les lieux de mémoire ou les documents mémoriels sélectionnés et figés (les livres), est en train de s'effondrer. Est-ce à dire que c'est la porte ouverte à la barbarie, qui serait un éternel présent chaotique ? La question est ouverte !" estime Patrick Bazin. Le directeur précise : "avec les nouvelles technologies, on encourt le risque d'être dans un maelstrom permanent, de ne plus être capable de prendre du recul et de laisser la connaissance et les activités humaines à la loi de la jungle. Je pense plutôt que cette évolution vers une pensée collective est positive, car elle va dans le sens d'une plus grande liberté et d'une plus grande réactivité".

Le 27 novembre, en invitant la diversité des Lyonnais à participer à une

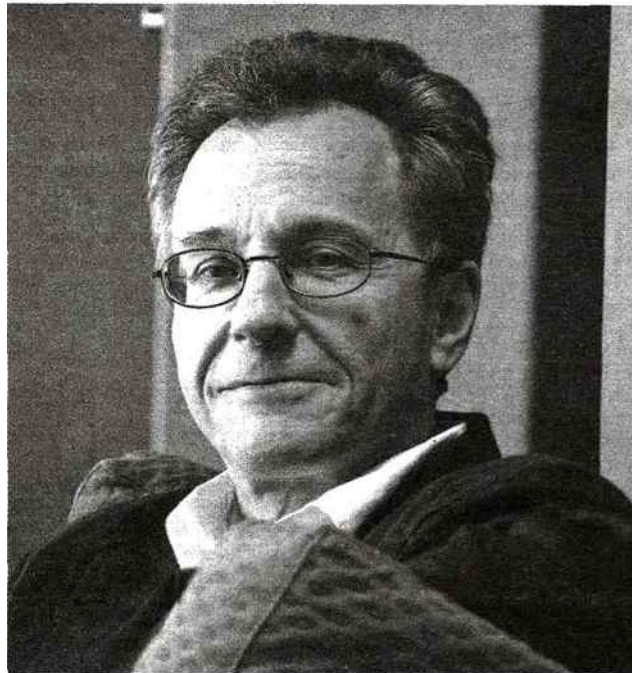
œuvre de mémoire collective, la BM de Lyon fait ce pari de la liberté et de la réactivité. Elle apporte aussi sa modeste contribution à une histoire de l'humanité que Patrick Bazin conçoit comme "une extension progressive du domaine de la mémoire". Après les livres, les journaux et l'audiovisuel, une nouvelle étape de cette "extension du domaine de la mémoire" s'est ouverte avec les réseaux numériques, participatifs et dynamiques.

■ A. C. J

- Lyonnais, chroniqueurs d'un jour, le 27 novembre de 00h à minuit sur www.lyon27novembre2007.org

- "Savoirs en devenir" trois débats sur la mémoire, les passeurs et les écritures des savoirs, le 27 novembre à la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu. www.bm-lyon.fr

- Conférence de Michel Serres le 5 décembre à 19h30 au grand amphithéâtre de l'Université Lumière Lyon 2 (inscription préalable au 04 78 29 50 80)



© Fabrice Charrat

Trois questions à Patrick Bazin,
directeur des bibliothèques
municipales de Lyon

Signer avec Google, 'où est le problème ?

Pour la numérisation des collections lyonnaises, pourquoi chercher un accord avec un groupe privé comme Google plutôt qu'attendre un programme public, européen par exemple ?

Le rôle des bibliothèques est de favoriser un espace public de la mémoire et de la connaissance. On ne pourra pas assumer ce rôle si l'on n'est pas capable de numériser nos fonds ; toutes les bibliothèques cherchent actuellement à le faire mais la plupart n'ont pas les moyens et ne peuvent pas compter sur les subventions publiques - qui sont plutôt réservées aux bibliothèques nationales. Quant au projet européen, il est toujours en panne. A trop attendre, on prendrait un retard impossible à rattraper. Si Lyon ne trouve pas une solution avec un prestataire privé, j'ai bien peur que la numérisation de ses fonds ne se fasse jamais... Inversement, si cet accord est voté, Lyon rejoindra le peloton des grandes bibliothèques européennes (Oxford, Munich, Madrid, etc.) à avoir commencé à numériser leurs fonds grâce au privé (en l'occurrence Google, ndr).

N'y a-t-il pas un risque de "privatisation" de la connaissance ?

Non, car l'objectif c'est que la BM, institution publique, obtienne les fichiers numérisés de ses fonds et les mette à disposition de tous gratuitement, comme c'est sa mission. Il ne s'agit pas de numériser pour numériser, mais de disposer d'un matériau dont pourront s'emparer tous les Lyonnais. Nous diffuserons ces fichiers numériques sur notre site internet public, avec un environnement de valorisation, d'explicitation et de recherche. **Cela ne vous gêne-t-il pas que de son côté Google puisse faire une exploitation commerciale des copies numériques de la BM Lyon, en vendant par exemple de la pub ?** Où est le problème ? Il s'agit exclusivement d'ouvrages libres de droit ; n'importe qui peut donc en faire ce qu'il veut. D'ailleurs la bibliothèque municipale n'a aucun regard sur l'exploitation de ses ouvrages tombés dans le domaine public, et heureusement ! On n'a pas à exercer une police de la pensée !

■ **Propos recueillis par ACJ**